

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA SÉCURITÉ

Code ISIN Actions G(C) : FR0000931412

SICAV gérée par COVÉA FINANCE, société de gestion
du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

Covéa Sécurité est de classification «Monétaire», il a pour objectif d'obtenir une performance égale à celle de son indice de référence (EONIA capitalisé) diminuée des frais de gestion.

La stratégie de l'OPCVM est de gérer, dans une optique de risque très faible par rapport à l'Eonia, des titres de créances, répondant aux critères de qualité et de prudence. Pour se rapprocher de la performance régulière du marché monétaire, le risque de taux pourra être couvert, s'il s'agit de titres à taux fixe, par adossement à un ou plusieurs contrats d'échange de taux. Le risque de change sera systématiquement couvert si le gérant acquiert des titres dans des devises autres que l'euro. En cas de très faibles taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir ses frais de gestion. Votre OPCVM pourrait voir sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Pour établir la stratégie d'investissement, le gérant s'appuie sur les conclusions des comités mis en place par la société de gestion. La construction du portefeuille est fonction de l'échéancier des actifs, de la durée moyenne des instruments financiers, de l'allocation géographique, du niveau de l'exposition à l'inflation, du risque de taux et enfin des choix sectoriels.

Les actifs de l'OPCVM sont constitués jusqu'à 100% de l'actif dans des titres de créances et instruments du marché monétaire à taux fixe, taux variable ou révisable de la zone euro et EMTN. La dette privée/publique pourra varier de 0 à 100% de l'actif net.

La durée de vie résiduelle maximale des titres de créance susceptibles d'être acquis par la SICAV est limitée à 2 ans avec une révision des taux sous 397 jours.

L'OPCVM investit dans des instruments de haute qualité de crédit selon un processus interne d'appréciation tenant compte d'un ensemble de facteurs dont la qualité de crédit de l'instrument, de la nature de la classe d'actif de l'instrument et du profil de liquidité. L'OPCVM peut également se référer aux notations des agences qui ont noté l'instrument.

L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% de son actif net en actions ou parts d'organismes de placement collectif de classification Monétaire ou Monétaire Court Terme comprenant :

- les parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger ;
- les parts ou actions de FIA de droit français respectant les 4 conditions énoncées à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Les instruments financiers à terme (futures, options, swaps, change à terme) pourront être utilisés dans une limite d'engagement de 100% dans un but de couverture sur des risques de taux, de crédit ou de change.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour les actions « G(C) ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré avant 12h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J à partir des cours de clôture de J-1 et datée de J-1.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 mois.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de l'OPCVM aux instruments monétaires de la zone Euro.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorie de risque associée à votre fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,05 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

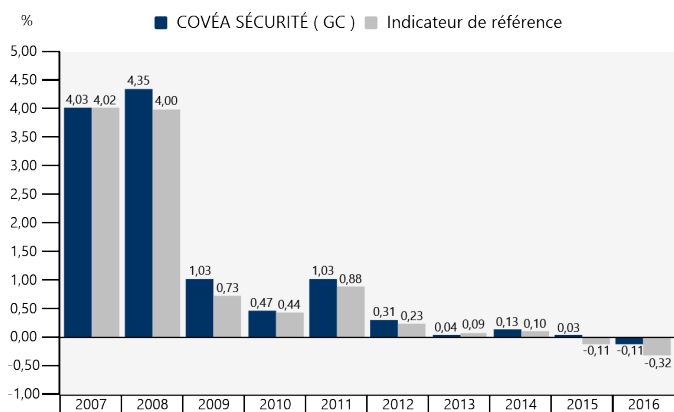
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **30 décembre 2016**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



* Le 16/12/2008, votre OPCVM a absorbé l'OPCVM SECURIMAAF.

* Des actions de type A(C) ont été créées le 27/11/2012.

* Avant le 1er juin 2015 votre OPCVM avait pour classification « Monétaire Court Terme ». A compter de cette date, la classification de votre OPCVM a changé pour une classification « Monétaire » et sa stratégie d'investissement a été ajustée en conséquence.

Année de création de l'OPC : **1998**

Les Actions « G(C) » ont été créées le 31/03/1998.

Devise : EUR

Indicateur de référence : EONIA Capitalisé

Les calculs des performances sont réalisés coupons nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus. Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 juin 2017.